

Procès de Colmar : un jugement scandaleux !

Le 27 novembre dernier, la Cour d'appel de Colmar a condamné des militant-e-s alsacien-ne-s de la Campagne BDS pour avoir simplement distribué un tract devant un magasin Carrefour, appelant au boycott de l'état d'Israël.

Ils ont été condamnés avec sursis à 1000 euros d'amende pour chacun des prévenus, et au paiement de 32000 euros de dommages et intérêts aux profits des officines pro-israéliennes agissant comme parties civiles (BNCVA, France Israël, Avocats sans frontière, LICRA). La Chambre de Commerce France Israël a été déboutée de sa demande de partie civile.

Le 15 décembre 2011, le tribunal de Mulhouse avait pourtant relaxé les militant-e-s poursuivi-e-s.

Cette décision scandaleuse le prouve encore une fois : ces procès sont politiques et ces poursuites témoignent de l'instrumentalisation de la justice française.

Au lieu de poursuivre ceux qui promeuvent ouvertement la violation constante du droit international et des droits humains, la « justice » condamne des citoyens engagés dans la critique d'Israël et dans l'appel au boycott d'un État qui pratique l'apartheid, et les oblige à payer des dommages et intérêts à des officines extrémistes soutenues par l'État français.

La France est le seul pays au monde à tenter ce genre de poursuites de militants dont l'action pacifique n'a d'autre but que de faire respecter le droit international. Nous renouvelons notre demande de retrait de la scandaleuse circulaire Alliot-Marie, et de mettre ainsi un terme à cette caricature du droit, cet asservissement du judiciaire aux orientations de la politique étrangère.

Ce jugement, qui remet gravement en cause la liberté d'expression, la liberté d'agir contre l'injustice, ne nous

empêchera pas de poursuivre notre solidarité avec le peuple palestinien, à l'image du mouvement qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. La campagne BDS contre la politique de colonisation, d'apartheid et d'épuration ethnique de l'État israélien continuera de progresser contre vents et marées !

La Campagne BDS France

www.bdsfrance.org

campagnebdsfrance@yahoo.fr